

▶ **ÉPREUVE N°2 : Essai argumenté**

12 points

En lisant un magazine d'actualité, vous apprenez l'existence d'un projet visant à réduire le nombre de langues actuellement enseignées dans le système scolaire. Vous écrivez une lettre ouverte au ministre de l'éducation pour présenter votre point de vue sur cette question de manière argumentée. Vous insistez notamment sur les avantages de connaître différentes langues et sur la nécessité d'encourager leur apprentissage dans le système éducatif.

250 mots minimum

Le type de texte demandé dans la consigne peut être un courrier formel ou non formel, un rapport, un discours. Le type de texte que j'écris correspond à la consigne.

Je produis un écrit organisé, cohérent et structuré pour parvenir à une conclusion.

J'expose et prouve mon point de vue assez longuement à l'aide d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents.

Je m'exprime avec clarté et précision, en m'adaptant au destinataire avec souplesse et efficacité.

J'utilise des connecteurs pour relier mes idées et structurer mon texte.

J'écris 250 mots minimum, je peux écrire plus mais je ne dois pas écrire moins.

Je compte le nombre de mots. J'écris le nombre de mots en bas de la copie d'examen.

